



COMMUNICATION

# Sécurité : ne déshabillons pas La Baule pour habiller Saint-Nazaire !

Communiqué de presse du 26 janvier 2021

*Publié le 26 janvier 2021*

Depuis que je suis élu maire de La Baule-Escoublac, j'ai placé la sécurité en tête de mes priorités. La protection des biens et des personnes doit être en effet une préoccupation majeure sur ma commune comme partout ailleurs.

J'ai ainsi été satisfait dans un premier temps de voir Madame Audrey Dufeu, députée de la 8ème circonscription de Loire-Atlantique, interpellier Monsieur Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, sur le problème des sous-effectifs de police à Saint-Nazaire au regard de la situation de grande insécurité qui règne dans la ville-port.

En revanche, je m'interroge sur la solution pour le moins inadmissible qu'elle préconise dans un courrier qu'elle vient d'adresser place Beauvau. La députée demande de « tenir compte des nombreux arrêts de travail des gradés et gardiens de la paix en cours » au commissariat de Saint-Nazaire et aussi « d'apprécier les détachements sur le commissariat de La Baule »... En clair, déshabiller La Baule pour habiller Saint-Nazaire !

J'ai bien conscience des graves problèmes d'insécurité et de délinquance qui touche la ville sous-préfecture. Pour preuve, nous avons eu l'occasion l'été dernier dans un communiqué co-signé avec mes collègues Jean-Claude Pelleteur et Norbert Samama, respectivement maires de Pornichet et du Pouliguen, d'apporter notre soutien à David Samzun, maire de Saint-Nazaire, qui faisait déjà remarquer, à juste titre, le manque de moyens policiers dans sa commune. Mais, comme je l'avais aussi rappelé à cette occasion, les problématiques entre nos communes sont bien réelles mais différentes.

La députée En Marche devrait plutôt se demander si le nombre d'arrêts de travail qui semble frapper durement le commissariat de Saint-Nazaire n'est pas le fruit de la grave situation délictuelle qui touche la ville ? Comme législateur, elle devrait également interpellier le Garde des Sceaux pour que les délinquants soient punis comme ils devraient l'être et ne soient pas bien souvent relâchés après de multiples interpellations.

Je vais bien évidemment écrire au ministre de l'Intérieur afin de lui exprimer notre interprétation de la situation en ne préconisant pas ces transferts de personnel qui n'auront comme conséquences que de déplacer les problèmes sans les résoudre, ce qui ne semble pas être l'état d'esprit du « Beauvau de la sécurité ».

Franck LOUVRIER

Maire de La Baule-Escoublac

Conseiller régional des Pays de la Loire



**VILLE DE LA BAULE**  
Ville de La Baule Escoublac  
Hôtel de Ville  
7, avenue Olivier Guichard  
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

